



Réf : 13024.01

Direction de l'Environnement (DENV)  
6, route des Artifices  
B.P. 3718  
98846 Nouméa Cedex  
Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06  
denv.contact@province-sud.nc

## FORMULAIRE DE DÉCLARATION AU TITRE DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE

(Articles 414-1 et suivants du code de l'environnement de la province Sud)  
Contre attestation de dépôt

À remplir en majuscules

### ATTENTION

Dossier à retourner contre attestation de dépôt ou par lettre recommandée avec accusé de réception,  
à l'attention du président de l'assemblée de province. Direction de l'Environnement.

6 route des Artifices  
BP 3718 - 98846 Nouméa cedex - Nouvelle Calédonie  
Email : denv.contact@province-sud.nc

Le dossier accompagnant cette demande doit être établi en trois exemplaires accompagnés d'une version numérique  
Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

### CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Numéro de dossier : \_\_\_\_\_

Date de réception : | | / | | / | | | | | |

Complète  Incomplète

Demande jugée

Inspecteur : \_\_\_\_\_

CONCERNANT L'EXPLOITATION DE : MATI Mariana

PROVINCE SUD direction de l'environnement	ARRIVÉ LE : N° 33917-2020 23 JUIL. 2020									
	Dir	CM Conseil Scient.	CM Code ENV	CM Projets Transv.	CE Com	SGN SAF	SICIED	SCBT	PPRB	PZF
AFFECTÉ										
COPIE										
OBSERVATIONS	25/07 BICPE									

Direction de l'Environnement (DENV)  
6, route des Artifices  
B.P. 3718 - 98846 Nouméa Cedex  
Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06  
denv.contact@province-sud.nc



## IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Vous êtes un particulier

N° de carte d'identité : 130798A00563 ou N° de passeport : \_\_\_\_\_
 Madame  Monsieur
Nom de famille : MATINom de naissance : TATEPrénoms : MarianaNationalité : Française

Vous êtes une personne morale

Raison sociale : \_\_\_\_\_

 N° de Ridet  N° RC  N° RM : \_\_\_\_\_  N° RA : \_\_\_\_\_

 Aucun N° attribué

 Madame  Monsieur

Représentant légal : \_\_\_\_\_

Qualité du signataire : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Responsable du suivi du dossier (*si différent*) :  Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

## COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Adresse de correspondance (appt, étage, couloir) : Lot 896Complément (bâtiment, résidence, lotissement) : Sortie Nord Village

Voie : \_\_\_\_\_

Boîte postale : BP 63Code postal et libellé : 98819 MOINDOU Pays : NOUVELLE-CALEDONIETéléphone fixe : 42.46.87 Téléphone mobile : 81.94.28Courriel : matim@corail.nc Fax : \_\_\_\_\_

**LOCALISATION DE L'INSTALLATION**Province :  Sud  Nord  des îlesCommune : MOINDOUZone PUD : Zone agricoleN° rue / N° lot et nom lotissement : 896 MOINDOU PATURAGERéférences cadastrales : 5659-293311Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93) : 277200 / 359200**ACTIVITÉ FAISANT L'OBJET DE LA DECLARATION**

Nature et volume des activités	Rubrique de la nomenclature associée	Classement (D pour le régime de la déclaration et NC si activité non classée)
Elevage de porcs 420 animaux équivalents	2102	D
Silos (2x5m3)	2160	NC
Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale - 100 kg/jour	2221	NC
Installation de réfrigération	2920	NC

Fait à : MOINDOU, le 25/06/2020.

Signature du déclarant :

Direction de l'Environnement (DENV)

6, route des Artifices  
B.P. 3718 - 98846 Nouméa Cedex  
Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06  
denv.contact@province-sud.nc



**JOINDRE LES DOCUMENTS SUIVANTS EN TROIS EXEMPLAIRES PAPIERS ET  
UN EXEMPLAIRE NUMÉRIQUE**

- Justificatif de moins de six mois d'inscription au registre du commerce ou de l'agriculture, ou au répertoire des métiers ou identification des entreprises et établissements de Nouvelle-Calédonie
- Justificatif des pouvoirs du signataire
- Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, l'occupation du sol, les activités et la vocation des bâtiments, les établissements recevant du public, les voies de communication, les hydrants (PI ou BI), les plans d'eau et les cours d'eau
- Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication des zones de stockage, des moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement, de l'assainissement lié à l'établissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement)

Colonne  
Réservée à  
l'administration

*Toute déclaration fausse ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)*



